

# Impact des politiques publiques pro-genres dans les secteurs agricoles sur l'emploi des femmes dans un contexte de dépendance économique aux ressources naturelles : Cas de la RDC.



Photo: USAID

**Authors** Robert Luanda Baroki | Christian Lukineyo Joshi  
Hélène Maisonnave | Mariam Anastasie Bulumba

**Date** June 2021

**Working Paper** 2021-14

PEP Working Paper Series

ISSN 2709-7331

# Impact des politiques publiques pro-genres dans les secteurs agricoles sur l'emploi des femmes dans un contexte de dépendance économique aux ressources naturelles : Cas de la RDC

## Résumé

La RDC est caractérisée par une forte dépendance au secteur minier ainsi que par de criantes inégalités de genre sur le marché du travail. Conscient de ces faiblesses structurelles, le gouvernement congolais souhaite diversifier son économie tout en réduisant les inégalités de genre. Nous évaluons les effets de deux politiques pro-genres sur l'emploi et la diversification de l'économie congolaise à l'aide d'un modèle d'équilibre général calculable.

Les résultats révèlent qu'une politique d'augmentation des terres allouées aux femmes et de transferts monétaires du gouvernement aux ménages ruraux féminins contribue à la réduction des inégalités sur le marché de l'emploi. Toutefois, seule la politique d'augmentation des terres allouées aux femmes permet d'améliorer la diversification économique.

**JEL:** C68; E16; E24; F16; J43; J48.

**Mots clés:** Politiques pro-genres, Secteurs agricoles, Emploi des femmes, Inégalité, Dépendance aux minerais, Diversification économique, MEGC, RDC.

## Abstract

The DRC is characterized by a heavy dependence on the mining sector as well as by glaring gender inequalities in the labor market. Aware of these structural weaknesses, the Congolese government wishes to diversify its economy while reducing gender inequalities. We evaluate the effects of two pro-gender policies on employment and diversification of the Congolese economy using a computable general equilibrium model.

The results reveal that a policy of increasing land allocation to women and government cash transfers to rural female households contributes to the reduction of labor market inequalities. However, only the policy of increasing land allocation to women improves economic diversification.

**JEL:** C68; E16; E24; F16; J43; J48.

**Key words:** Pro-gender policies, Agricultural sectors, Women's employment, Inequality, Mineral dependence, Economic diversification, CGE, DRC.

## Auteurs

### Robert Luanda BAROKI

Enseignant-Chercheur  
Université Catholique  
La Sapiencia de Goma, RDC  
[baroki.robert@gmail.com](mailto:baroki.robert@gmail.com)

### Christian Lukineyo JOSHI

Doctorant en économie  
Université Gaston Berger  
Saint-Louis, Sénégal  
[joshichristian48@gmail.com](mailto:joshichristian48@gmail.com)

### Hélène Maisonnave

Professeure en économie  
Université Le Havre  
Normandie, France  
[hmaisonnave@hotmail.fr](mailto:hmaisonnave@hotmail.fr)

### Anastasie Bulumba MARIAM

Chercheure,  
Goma, RDC  
[mariambulumba@gmail.com](mailto:mariambulumba@gmail.com)

## Remerciements

Cette étude a bénéficié d'une assistance technique et financière du Partenariat pour les Politiques Économiques (PEP) ([www.pep-net.org](http://www.pep-net.org)) financé par le Département pour le Développement International (DFID) du Royaume-Uni (UK Aid), et le gouvernement du Canada par l'entremise du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI). Les auteurs sont également reconnaissants pour les précieux commentaires et suggestions de Marzia Fontana.

## Table des matières

<b>I. Introduction</b>	<b>1</b>
<b>II. Revue de la littérature</b>	<b>4</b>
<b>III. Méthodologie</b>	<b>6</b>
3.1 Données	6
3.2 Modèle	9
<b>IV. Résultats</b>	<b>9</b>
4.1. Description des scénarios	9
4.2. Résultats	10
<b>V. Conclusion et implications politiques</b>	<b>17</b>
Bibliographie	19

## Liste des tableaux

Tableau 1 Principales sources des revenus des ménages selon le sexe et le milieu de résidence (en %)	8
Tableau 2: Part des différentes sources des revenus dans le total des revenus de chaque type de ménages (en%)	8
Tableau 3 Impact des politiques pro-genres sur la production (en %)	11
Tableau 4 Impact des politiques pro-genres sur la demande de travail selon le sexe (en %)	12
Tableau 5 Impact des politiques pro-genres sur les revenus des ménages (en %)	13
Tableau 6. Impact des politiques pro-genres sur la consommation réelle des ménages (variation en %)	14
Tableau 7 : Impacts des politiques pro-genres sur les principales sources des revenus du gouvernement (en %)	15
Tableau 8 Impact des politiques pro-genres sur les exportations agricoles (en %)	16
Tableau 9 Impact des politiques pro-genres sur les importations agricoles (en %)	16
Tableau 10 Impact des politiques pro-genres sur la contribution du secteur agricole à la VA totale et aux exportations totales (Variation en % par rapport à la situation de référence)	17

## I. Introduction

L'existence des inégalités de genre est de plus en plus coûteuse. Dans son rapport de 2015, le McKinsey Global Institute (MGI) souligne que faire avancer l'égalité des sexes dans le monde peut engendrer 12 trillions de dollars à la croissance mondiale. Le MGI (2015) a cartographié 15 indicateurs d'égalité des sexes pour 95 pays et constate que 40 d'entre eux présentent des niveaux élevés ou extrêmement élevés d'inégalité des sexes pour au moins la moitié des indicateurs. Les indicateurs se répartissent en quatre catégories : égalité dans le travail, services essentiels et facteurs d'opportunités économiques, protection juridique et voix politique ainsi que sécurité physique et autonomie.

Le MGI (2015) souligne que la réduction de l'écart entre les hommes et les femmes dans le monde du travail serait non seulement équitable au sens large, mais pourrait aussi doubler la contribution des femmes à la croissance du PIB mondial entre 2014 et 2025. Il montre aussi que pour produire cet impact, il faudra s'attaquer à l'égalité des sexes dans la société. Dans le même ordre d'idée, dans son rapport sur le développement humain en Afrique, le PNUD (2016) présente une estimation de 105 milliards de dollars américains de pertes économiques dues aux inégalités de genre en Afrique en 2014. Pour l'Afrique subsaharienne, l'estimation du coût annuel des inégalités des genres entre 2010 et 2014 est de 95 milliards selon le même rapport.

D'autres études montrent qu'une faible participation des femmes sur le marché du travail a un effet négatif sur la croissance économique et le revenu par habitant (Klasen et Lemanna, 2009 ; Bandara, 2015 ; Teignier et Cuberes, 2014). Ferrant et Kolev (2016) soulignent également que les discriminations de genre dans les institutions sociales influencent la croissance de long-terme en restreignant l'accès des femmes à l'éducation et au marché du travail réduisant ainsi la productivité totale des facteurs. Le coût de la discrimination de genre dans les institutions sociales est estimé à une perte de revenu atteignant jusqu'à 12 milliards de dollars, soit 16 % du revenu mondial. En fait, les inégalités privent l'économie d'une importante partie de sa main d'œuvre ou de sa productivité soit en l'excluant complètement du marché soit en limitant son accès à des ressources pouvant améliorer sa productivité (World Bank, 2001 ; Klasen et Lemanna, 2009). En outre, la femme joue un rôle crucial dans le processus d'accumulation du capital humain au niveau du ménage, surtout quand elle est économiquement autonome.

Bradshaw et al. (2013) montrent que l'effet du revenu sur les aspects socioéconomiques du ménage est 20 fois plus élevé s'il est entre les mains d'une femme que d'un homme. Le fait que les inégalités de genre ne permettent pas à la femme de jouer pleinement ce rôle impacterait négativement le développement durable (PNUD, 2016 ; Ferrant, 2011 ; Boone, 1996 ; Ferrant, 2011). C'est pour toutes ces raisons que l'Assemblée générale des Nations Unies a consacré l'égalité de genre et l'émancipation des femmes et des filles parmi les objectifs de développement durable (ONU 2015). L'atteinte de cet objectif est considérée comme pouvant accélérer la réalisation de l'agenda 2030 de l'ONU vu son interaction avec les autres objectifs (PNUD, 2018). Des avancées sont rapportées sur certains aspects des inégalités de genre dans le monde mais un gap considérable persiste sur le plan de l'accès des femmes aux opportunités d'emplois (Seguino, 2016 ; Klasen, 2017).

Malgré la signature des différents accords internationaux sur l'égalité de genre par le gouvernement congolais (Ministère du genre, enfant et famille, 2018), la RDC figure parmi les dix pays au monde les plus inégalitaires en termes de genre (Rapport sur le Développement humain, 2012, cité dans Seguino et Were, 2014), malgré une faible amélioration en termes de discrimination de genre dans les institutions sociales comme le révèle l'indicateur institutions sociales et égalité homme-femme de l'OCDE (SIGI)<sup>1</sup> qui se situait à 0,467 en 2014 et 0,394 en 2019. En outre, selon l'indice d'inégalité de genre de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique, la RDC figure parmi les pays caractérisés par des fortes inégalités de genre en Afrique (CEA, 2017, p.10).

Ces inégalités sont également perceptibles sur le marché du travail congolais, où les femmes restent encore sous représentées, avec un taux d'activité de 63,7% contre 71,5% chez les hommes et un taux d'emploi de 58,9% contre 63,4% chez les hommes (INS, 2014 et WDI, Banque Mondiale). Les femmes sont majoritairement employées dans le secteur agricole (78%), puis dans les services (17,3%) et de façon marginale dans les industries (3,7%). En revanche pour les hommes, 22,3% d'entre eux sont employés dans l'industrie, 14,6% dans les services et 62% dans l'agriculture (Statistiques du BIT, 2014).

Les données récentes sur le chômage des jeunes, la frange la plus importante de la population active congolaise, montrent que les jeunes femmes subissent plus le chômage que leurs homologues masculins avec un taux de 20% contre 12% (Dabire, 2018). Elles font aussi ressortir que les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes, avec un taux de 19,6% contre 15,2% pour les hommes (INS, 2014). En termes de rémunération, les femmes sont beaucoup moins rémunérées, avec un salaire moyen mensuel équivalant à la moitié de celui des hommes, quel que soit le milieu de résidence (INS, 2014). A Kinshasa, le salaire mensuel moyen est de 140 937 FC pour les hommes contre 75 506 FC pour les femmes, et 95 206 FC pour les hommes contre 45 702 FC pour les femmes dans les autres centres urbains.

En milieu rural, le salaire mensuel moyen est de 39 371 FC pour les hommes contre 20 000 FC pour les femmes (INS, 2014). En outre, la masse salariale des femmes est moins élevée comparativement à celle des hommes aussi bien dans les secteurs agricoles que non agricoles. La part salariale des hommes dans la masse salariale totale est de 86%, contre 14% pour les femmes (MCS, 2013). Ces différences de salaire sont évidentes si l'on tient compte de l'absence relative des femmes dans les secteurs les plus rémunérés, notamment dans le secteur industriel où la proportion des femmes renseigne sur les inégalités de genre selon Seguino (2016). Les inégalités de genre en termes d'emploi ont des conséquences sur la pauvreté des femmes et des enfants (Banque Mondiale, 2018).

Le taux de pauvreté en RDC est ainsi plus accentué en milieu rural où est concentrée la grande partie de la main d'œuvre féminine et principalement occupée par l'agriculture. Le taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage est de 56,1% en milieu rural contre 50,8% en milieu urbain, avec 49,1% pour les ménages féminins ruraux contre 48,5% pour les ménages féminins urbains et avec 57,1% pour les ménages masculins ruraux contre 51,5% pour les ménages masculins urbains. Au niveau national, la Banque Mondiale<sup>2</sup> et l'INS soulignent que le taux de pauvreté au seuil de 1,9 dollar par jour était d'environ 63,4% en 2012 et s'est accentué en 2019 (72,6%). En termes d'inégalité, l'indice de Gini, situé autour de 0,39 en 2000 et de 0,42 en 2012, s'est détérioré davantage en 2019 (0,421).

---

<sup>1</sup> <https://www.genderindex.org/wp-content/uploads/files/datasheets/2019/CD.pdf>

<sup>2</sup> <https://www.banquemondiales.org/fr/country/drc/overview> et <http://pubdocs.worldbank.org/en/184961554848358330/mpo-cod.pdf>

A ces inégalités de genre s'ajoute également la fragilité de l'économie congolaise, très dépendante du secteur minier. En effet, ce secteur contribue à environ 20% du PIB et à 36% de la croissance économique réalisée entre 2010 et 2015, et à plus de 90% des exportations totales (BCC, 2017 ; CEA, 2017, 2018). Il constitue également le secteur qui fournit la plus grande part des salaires (29,4% du total des salaires) avec 62,6% pour les hommes et 52,5% pour les femmes. La baisse des prix mondiaux est toujours suivie de répercussions négatives sur l'économie nationale, contribuant ainsi à exacerber les inégalités de genre sur le marché du travail.

Face aux inégalités de genre sur le marché du travail et à la dépendance de l'économie congolaise aux fluctuations des prix des ressources naturelles, l'Etat congolais a pris conscience de la nécessité de la mise en place d'une politique de diversification économique en vue d'accroître l'importance économique des autres secteurs d'activités, tout en promouvant l'emploi au niveau général et notamment celui des femmes. Il a ainsi retenu de façon prioritaire dans le Document de la stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (I et II) et le Plan National Stratégique de Développement, des objectifs de création d'emplois, de réduction de la pauvreté et de diversification économique dans le secteur agricole qui, selon le PNUD (2015, p.5), détient un fort potentiel de croissance.

Par ailleurs, le PNUD (2016) souligne que la question de genre ne devrait pas être traitée comme un problème à part mais doit plutôt être intégrée dans les différents plans et programmes des gouvernements afin que le développement économique visé profite aux hommes et aux femmes de façon équitable et durable. Cela est d'autant plus important que les inégalités de genre en termes d'accès à l'emploi impactent négativement la croissance économique, surtout dans des pays en développement (Seguino, 2017 ; Seguino et Were, 2014 ; Klasen, 2002) et qu'un développement économique basé sur le seul secteur minier n'aurait pas d'effet positif sur la réduction des inégalités de genre (Klasen, 2017). D'où la nécessité des politiques focalisées sur la promotion des stratégies de subsistance et d'emploi des femmes (Seguino et Grown, 2006 ; PNUD, 2016 ; Seguino, 2016).

Parmi les politiques publiques suggérées pour réduire les inégalités de genre et favoriser l'emploi des femmes, figurent l'accès aux infrastructures sociales ainsi que la promotion des politiques publiques pro-genres en faveur des secteurs intensifs en main d'œuvre féminine (Klasen, 2019). Des politiques de dotation d'actifs productifs aux femmes sont également préconisées. Johnson et al. (2016), Mishra et Sam (2016), Anderson et Eswaran (2005) et Rosetti et Kakande (2010) mettent en évidence l'impact positif sur la production et sur l'emploi des femmes d'une politique d'augmentation des terres allouées aux femmes dans le contexte des pays en développement. Il résulte de l'étude de Rosetti et Kakande (2010) appliquée à l'Ouganda que l'impact de l'augmentation de la propriété foncière des femmes serait significatif sur le taux global de croissance économique, et particulièrement sur l'employabilité des femmes dans le secteur agricole (Statistiques BIT, 2014).

En RDC, l'un des obstacles à la production agricole, à la commercialisation des petits exploitants et à la croissance globale de l'agriculture est l'accès aux intrants et au financement (Banque mondiale, 2018). Ces contraintes sont exacerbées pour les femmes victimes des pesanteurs socioculturelles qui les empêchent d'acquérir des actifs. Dorward et al. (2004) montrent que les politiques visant à renforcer la capacité des agriculteurs ruraux, dont la majorité sont des femmes, à acquérir des intrants et à avoir accès à des financements permet d'améliorer leur productivité et à accroître leurs chances de s'engager dans l'agriculture

commerciale. Ainsi, une politique de transferts monétaires permettrait de réduire la vulnérabilité économique des femmes agricultrices rurales. Elle permettrait aussi de stimuler le travail et de garantir la sécurité économique (Standing, 2007) et la croissance économique (Barrientos, 2008).

Dans le cas de la RDC, la Banque Mondiale (2018) et le Ministère du genre, de l'enfant et de la famille (2015) soulignent que les discriminations auxquelles font face les femmes principalement en ce qui concerne l'accumulation d'actifs productifs, figurent parmi les principales causes des inégalités de genre sur le marché du travail. En effet, le faible accès des femmes à la terre ainsi qu'au capital financier, ne leur permet pas d'investir dans des actifs de nature à améliorer leur productivité et donc leur rémunération sur le marché de l'emploi (Banque Mondiale, 2018 ; PNUD, 2016). Or, l'accès des femmes à la terre est positivement corrélé avec la production agricole (PNUD, 2016).

L'objectif de cette étude est de montrer comment des politiques publiques pro-genres dans les secteurs agricoles pourraient contribuer à la réduction des inégalités de genre sur le marché du travail et à la diversification de l'économie congolaise, principales priorités du gouvernement de la RDC dans le PNSD. Ainsi, d'une part, nous évaluerons les effets de l'augmentation des terres allouées aux femmes, et d'autre part, ceux des transferts monétaires aux ménages ruraux féminins.

Afin d'évaluer l'impact de ces deux politiques publiques pro-genres sur l'économie congolaise, nous utilisons un modèle d'équilibre général calculable. Ce type d'outil est particulièrement adapté dans la mesure où il permet de prendre en compte les effets des rétroactions des secteurs dans l'économie et la dimension genre (Were et Kiringai, 2003 ; Cockburn et al, 2007). Au-delà des effets de ces deux politiques sur l'emploi, et la redistribution des revenus, nous nous intéressons à la possibilité pour une politique pro-genre de contribuer également à la diversification de l'économie, un autre objectif économique majeur de la RDC. En effet, le ciblage des politiques publiques pro-genres dans les secteurs agricoles permettrait à la RDC de faire des progrès dans l'atteinte de l'ODD 5 dédié à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, mais également de construire une économie plus résiliente et moins dépendante aux ressources naturelles.

La suite du papier est organisée de la façon suivante. La seconde section se rapporte à la revue de la littérature. Les troisième et quatrième section présentent respectivement la méthodologie et les résultats de cette étude. La dernière section est consacrée à la conclusion et aux implications politiques de cette étude.

## **II. Revue de la littérature**

L'étude de l'impact des politiques publiques pro-genres sur l'emploi des femmes est l'objet d'une littérature très diverse. Les travaux sur le sujet se sont souvent focalisés sur les secteurs à forte intensité féminine. Ainsi, nous mettrons l'accent sur les études qui se rapportent à l'impact des politiques publiques pro-genres dans les secteurs agricoles sur l'emploi des femmes. A noter cependant que dans la littérature

empirique, ces études se focalisent beaucoup plus sur l'impact d'une augmentation d'actifs et/ou des facteurs de production possédés par les femmes, et particulièrement le facteur terre.

A partir des estimations appliquées sur les données rurales du Bangladesh, Anderson et Eswaran (2005) révèlent que le revenu du travail du terrain détenu par la femme a un effet plus important sur l'autonomie de la femme que les revenus locatifs du terrain dont elle est propriétaire. De plus, l'étude révèle que l'employabilité de la femme en dehors de la ferme de son mari contribue significativement à son autonomie. Johnson et al. (2016) soulignent que la propriété des actifs est importante pour la réduction de la pauvreté, et le contrôle des actifs par les femmes est associé à des résultats de développement positifs au niveau des ménages et des individus. Mishra et Sam (2016) mettent en évidence que la propriété foncière des femmes au Népal favorise leur autonomisation qui se traduit par une création d'opportunités et d'employabilité des femmes et la réorientation de leurs ressources vers des choix marginaux, y compris un investissement plus important dans le capital humain du ménage. Rosetti et Kakande (2010) simulent une hausse annuelle de 5% de la terre possédée par les femmes en Ouganda et trouvent un impact positif sur la croissance de la production agricole (d'environ 0,3% par an), sur le taux global de croissance économique, et particulièrement sur l'employabilité des femmes dans le secteur agricole.

Meinzen-Dick et al. (2019) soulignent que les ménages ruraux dépendent d'un large éventail d'actifs en ressources naturelles pour leurs moyens de subsistance et que la terre est l'actif le plus précieux dans la plupart des portefeuilles des ménages ruraux. Ils s'appuient sur une littérature abondante qui fait le lien entre les droits fonciers des femmes et la réduction de la pauvreté ainsi que l'amélioration du bien-être et des revenus des ménages féminins dans les zones rurales (Quisumbing et Kumar, 2014 ; Deininger, Ali et Yamano, 2008 ; Dillon et Voena, 2017). Les auteurs reviennent également sur la vaste littérature sur la relation entre la sécurité foncière, les moyens de subsistance et la pauvreté (Prosterman, Mitchell et Hansted, 2009). Ils montrent qu'il y a une relation entre la propriété et le contrôle des biens par les femmes et l'amélioration des indicateurs socio-économiques aussi bien des femmes elles-mêmes que de leur famille (Quisumbing et Maluccio 2003, Doss 2006).

En sus des études évaluant l'impact d'une augmentation des facteurs de production possédés par les femmes, d'autres portent sur l'évaluation de politiques de transferts monétaires visant à améliorer l'emploi des femmes.

A l'aide d'un MEGC combiné à un modèle de microsimulation, Kyophilavong (2011) analyse l'impact des transferts monétaires aux ménages pauvres avec enfants, vivant dans les zones rurales et urbaines du Laos, sur la pauvreté et la répartition des revenus face aux chocs extérieurs, tels que la crise financière mondiale. Il trouve que les transferts monétaires ont un impact significatif sur la pauvreté et la répartition des revenus et que ces transferts ont entraîné une diminution plus accentuée de la pauvreté dans les zones rurales comparativement aux zones urbaines. Cury (2016) se sert également d'un MEGC combiné à un modèle de microsimulation afin d'évaluer l'efficacité des deux programmes de transferts monétaires les plus importants du Brésil [Bolsa Família (PBF) et Benefício de Prestação Continuada (BPC)] dans la réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté et des inégalités de revenu.



Les résultats révèlent un effet positif sur la réduction des inégalités de 2003 à 2005, même si l'effet sur la réduction de la pauvreté n'a pas été assez fort ou assez significatif. Novella et *al.* (2012) analysent la structure du pouvoir de négociation des ménages afin d'étudier comment celle-ci affecte la réponse de l'offre de main-d'œuvre parentale aux programmes de transferts monétaires conditionnels. A partir des modèles expérimentaux randomisés des zones rurales du Honduras (PRAF), du Mexique (PROGRESA) et du Nicaragua (RPS), ils trouvent que les programmes de transferts monétaires modifient légèrement l'offre de main-d'œuvre paternelle et maternelle et que cet effet dépend de la répartition du pouvoir dans le ménage. Hagen-Zanker et *al.* (2017) résument les conclusions de plusieurs études sur les impacts des transferts monétaires sur les femmes et les filles dans six domaines. Parmi les évidences trouvées, ils soulignent que les transferts monétaires ont un impact positif sur le bien-être et les opportunités des femmes et des filles, en particulier dans l'éducation et l'emploi ; et qu'il existe des évidences empiriques que les ménages dirigés par des femmes réalisent des investissements productifs plus importants que les ménages dirigés par des hommes.

Levy et Robinson (2014) sur le Cambodge mettent en évidence de fortes complémentarités entre les politiques de protection sociale (transferts, etc.) et de développement rural. Levy et Robinson (2014) soulignent qu'à un niveau donné de dépenses publiques, une combinaison de ces deux types de politiques est susceptible de générer plus de réduction de la pauvreté que les seuls transferts monétaires, tout en bénéficiant également de manière significative à l'économie locale. Ces auteurs insistent également sur le fait que les programmes de protection sociale sont donc devenir plus efficaces lorsqu'ils sont mis en œuvre simultanément avec des politiques d'amélioration de la productivité.

A la différence de ces études, la nôtre met l'accent sur l'aspect genre et se focalise sur les ménages ruraux qui sont les plus occupés dans l'agriculture et qui sont les plus vulnérables en termes de pauvreté et d'inégalités des revenus. Elle renseigne aussi sur la possible diversification économique engendrée par les politiques pro-genres.

### III. Méthodologie

Pour la réalisation de cette étude, nous nous sommes servis d'une modélisation en équilibre général calculable. La base de données qui a servi à cet effet est la Matrice de comptabilité sociale (MCS) qui donne une photographie de l'économie.

#### 3.1 Données

La MCS utilisée dans cette étude a été développée par l'INS et le PNUD (2017). Elle comprend 41 comptes des secteurs et 41 comptes des produits. A part les facteurs travail et terre qui nous intéressent le

plus dans notre étude et que nous avons désagrégé, l'autre facteur de production est le capital. Les agents économiques sont les ménages, les entreprises, le gouvernement et le reste du monde. On retrouve dans cette MCS sept catégories de taxes, notamment la TVA non déductible, les impôts sur les exportations, les impôts et droits sur les importations, les impôts sur la production nets de subventions, les impôts sur les revenus des ménages, les impôts sur les revenus des entreprises et les autres taxes sur les produits. Le compte d'accumulation du capital comprend l'investissement et la variation des stocks.

Nous avons adapté cette MCS de base aux spécificités de notre étude en désagrégant certains comptes, en nous servant de l'enquête 1-2-3 sous-jacente. Pour prendre en compte la dimension genre, nous avons désagrégé le facteur travail selon le sexe (Travail des hommes et travail des femmes) en nous servant du critère du sexe du chef des ménages. Nous avons désagrégé<sup>3</sup> le compte du capital selon le sexe (Capital des hommes et capital des femmes). Cependant, pour le secteur agriculture vivrière, nous avons désagrégé le compte capital en facteur capital (Capital des hommes et capital des femmes) et en facteur terre (Terre des hommes et terre des femmes). Nous nous sommes servis des données de l'enquête 1-2-3 relatives aux ménages agricoles. Nous avons également désagrégé le compte des ménages selon le sexe et le milieu de résidence en six composantes (les ménages féminins et masculins ruraux, les ménages féminins et masculins urbains de Kinshasa ainsi que les ménages féminins et masculins d'autres centres urbains c.à.d. d'autres villes de la RDC).

Notons qu'il existe des inégalités en termes de rémunération des facteurs et des transferts reçus par les ménages selon le sexe (Tableau 1). La part des revenus des ménages masculins est plus élevée pour toutes les sources des revenus, et notamment en ce qui concerne la rémunération du facteur terre. La part des ménages féminins reste inférieure à celle des ménages masculins quel que soit le milieu de résidence. La dernière colonne renseigne sur la part de chaque type des ménages dans le revenu total. En termes de revenu total, on observe donc des écarts significatifs des revenus entre les ménages masculins et féminins, avec un écart des revenus plus élevé entre les ménages masculins et féminins ruraux.

---

<sup>3</sup> Pour la désagrégation du compte capital en facteur capital et en facteur terre selon le sexe, nous nous sommes servis de l'enquête 1-2-3 qui porte sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages. Elle constitue une source fiable parce qu'ayant été réalisée par l'Institut National des Statistiques de la RDC. Elle contient à la fois les données sur les actifs détenus par les individus ainsi que par les ménages. Nous nous sommes servis des données sur les actifs détenus par les ménages (en prenant en compte le sexe du chef de ménage) afin de désagréger le facteur capital en facteur terre et en facteur capital selon le sexe du chef de ménage (Capital des hommes et des femmes sous forme des machines et équipements ainsi que terre des hommes et des femmes sous forme des superficies agricoles exploitées). Pour ce faire, nous avons utilisé la variable des terres agricoles exploitées par le ménage ainsi que celle des machines et équipements. Nous avons ainsi calculé les parts des ménages masculins et féminins en nous référant à la variable sexe du chef des ménages.

**Tableau 1 Principales sources des revenus des ménages  
selon le sexe et le milieu de résidence (en %)**

	Rémunérations des					Total revenus
	facteurs		Transferts reçus			
	Travail	Capital	Terre	Autres Agents	Gvt	
<b>Ménages masculins de Kinshasa</b>	<b>13</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>45</b>	<b>22</b>
<b>Ménages féminins de Kinshasa</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>5</b>
<b>Ménages masculins d'autres centres urbains</b>	<b>27</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>27</b>
<b>Ménages féminins d'autres centres urbains</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Ménages masculins ruraux</b>	<b>45</b>	<b>16</b>	<b>80</b>	<b>58</b>	<b>5</b>	<b>38</b>
<b>Ménages ruraux féminins</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>5</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Auteurs, à partir de la MCS.

Nous pouvons noter que la principale source des revenus des ménages de Kinshasa (aussi bien masculins que féminins) est la rémunération du capital (Tableau 2). Par contre, c'est la rémunération du travail qui constitue la principale source des revenus des ménages d'autres centres urbains et des ménages ruraux (surtout pour les ménages féminins). Notons également que les ménages de Kinshasa bénéficient plus des transferts du gouvernement par rapport aux autres ménages. Toutefois, les ménages masculins ruraux et d'autres centres urbains sont ceux qui bénéficient le plus des transferts reçus d'autres agents économiques.

**Tableau 2: Part des différentes sources des revenus  
dans le total des revenus de chaque type de ménages (en%)**

	Rémunérations				Total revenus	
	des facteurs		Transferts reçus			
	Travail	Capital	Autres Agents	Gvt		
		al				
<b>Ménages masculins de Kinshasa</b>	<b>29</b>	<b>55</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>22</b>
<b>Ménages féminins de Kinshasa</b>	<b>28</b>	<b>54</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>100</b>	<b>5</b>
<b>Ménages masculins d'autres centres urbains</b>	<b>48</b>	<b>31</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>100</b>	<b>27</b>
<b>Ménages féminins d'autres centres urbains</b>	<b>60</b>	<b>34</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>100</b>	<b>3</b>
<b>Ménages masculins ruraux</b>	<b>56</b>	<b>31</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>38</b>
<b>Ménages ruraux féminins</b>	<b>67</b>	<b>30</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>5</b>

Source : Auteurs, à partir de la MCS.

## 3.2 Modèle

Afin d'évaluer l'impact des deux politiques pro-genres sur l'économie congolaise, nous utilisons un MEGC basé sur le modèle PEP 1-1 de Decaluwé et *al.* (2013).

Le modèle est entièrement décrit dans Decaluwé et *al.* (2013). Nous présentons les modifications apportées afin de tenir compte de la structure de l'économie congolaise et l'aspect genre de notre étude. Dans notre modèle, les facteurs de production composites sont le travail (désagrégé selon le sexe en travail des hommes et travail des femmes) et le capital (subdivisé en capital et en terre). La désagrégation du facteur capital permet de simuler l'impact d'une politique d'augmentation des terres possédées par les femmes. Chaque type de travail est mobile d'un secteur à un autre, alors que le capital reste fixe.

Le modèle comprend 41 secteurs et 41 produits. La production est une fonction Leontief entre la valeur ajoutée totale et la consommation intermédiaire. La consommation intermédiaire est également une fonction Leontief entre les demandes intermédiaires. Pour ce qui est de la valeur ajoutée totale, elle est désagrégée selon le sexe, en valeur ajoutée des hommes et valeur ajoutée des femmes, les deux étant liées à travers une CES. Pour les valeurs des élasticités, nous nous sommes référés à l'étude de la Banque mondiale (2017). Cependant, pour les valeurs des élasticités se rapportant à la désagrégation du marché du travail selon le sexe, nous nous sommes référés à l'étude de Fontana (2001) sur la Zambie, qui est un pays aux caractéristiques économiques assez proches de celles de la RDC.

## IV. Résultats

Dans les sous-sections qui suivent, nous présentons la description des scénarios dans la première sous-section. Les effets macroéconomiques des politiques pro-genres sont ensuite décrits dans les sous-sections qui suivent, et notamment : les effets sur la production sectorielle (sous-section 2), sur l'emploi des femmes (sous-section 3), sur les revenus et la consommation des ménages (sous-section 4), sur les revenus du gouvernement (sous-section 5) ainsi que sur l'investissement et le commerce extérieur (sous-section 6).

### 4.1. Description des scénarios

Deux politiques pro-genres dans les secteurs agricoles sont pris en compte dans cette étude : une politique d'augmentation des terres allouées aux femmes ainsi qu'une politique de transferts monétaires du gouvernement en faveur des ménages ruraux féminins.

Pour le choix de l'ampleur du choc relatif à la simulation de la première politique (SIM1), nous avons pris en compte l'énorme potentialité agricole dont est dotée la RDC. En effet, la RDC est le deuxième pays au monde en termes de terres arables cultivables disponibles après le Brésil et dispose de 80 millions d'hectares

des terres arables dont moins de 10% seulement sont exploitées (DSCR2, 2011). Or, les femmes ne constituent que 8,9% des propriétaires des terres (Statistiques FAO<sup>4</sup>) et ne possèdent que 25% du total des terres cultivées en RDC<sup>5</sup>. Etant donné la faible part des terres possédées par les femmes et cette large disponibilité des terres arables cultivables, nous simulons une augmentation de 40% des terres allouées aux femmes. La mise en œuvre de cette politique d'augmentation des terres aux femmes n'engendre pas des coûts d'expropriation dans la mesure où les terres sont disponibles et non-exploitées actuellement.

Pour ce qui est de la politique des transferts monétaires du gouvernement en faveur des ménages ruraux féminins (SIM 2), selon la Banque mondiale (2018), l'un des obstacles à la production agricole, à la commercialisation des petits exploitants et à la croissance globale de l'agriculture en RDC est le faible accès aux intrants et au financement. Ces contraintes sont exacerbées pour les femmes, les normes socioculturelles les empêchant d'acquérir des actifs (Banque Mondiale, 2018). Etant donné la très faible part des transferts du gouvernement aux ménages ruraux féminins et l'existence d'un programme conçu en vue de la promotion de l'appui aux ménages ruraux, nous simulons donc une hausse de 100% des transferts aux ménages ruraux dirigés par des femmes.

## 4.2. Résultats

### 4.2.1. Impact sur la production

La première politique (Sim 1) entraîne une hausse de la production de 4,26% dans le secteur de l'agriculture vivrière. En effet, l'augmentation du facteur terre entraîne une hausse de la valeur ajoutée, qui favorise l'augmentation de la production dans le secteur agriculture vivrière ainsi que dans les secteurs qui lui sont dépendants (notamment le secteur de transformation travail des grains, le secteur de fabrication des produits à base des céréales) En effet, compte tenu de la disponibilité de la terre, afin de produire davantage, le secteur a besoin de consommations intermédiaires produites par les secteurs susmentionnés. Nous avons donc des effets d'entraînement du secteur agricole sur les autres secteurs. De manière générale, cette politique provoque une hausse de 0,33% du PIB réel aux prix de base. Soulignons que la hausse de l'offre des terres possédées par les femmes entraîne une diminution de la rémunération de ce facteur de production dans le secteur agriculture vivrière, surtout pour ces dernières.

L'impact la seconde politique se transmet dans l'économie par le canal des revenus des ménages ruraux féminins. En effet, cette politique augmente les revenus des ménages ruraux féminins. Cela les incite à augmenter leur niveau de consommations ainsi que leur niveau d'épargne. Cette hausse de la consommation contribue à la hausse de la demande totale et, ainsi, de la production. Cependant, étant donné la très faible

---

<sup>4</sup> <http://www.fao.org/gender-landrights-database/data-map/statistics/fr/>

<sup>5</sup> <https://land-links.org/country-profile/democratic-republic-congo/>

part des transferts du gouvernement aux ménages ruraux féminins, cette politique n'a pas d'effets significatifs sur les productions sectorielles ainsi que sur le PIB réel aux prix de base, comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 3 Impact des politiques pro-genres sur la production (en %)**

<b>Principaux secteurs</b>	<b>Production_SIM1</b>	<b>Production_SIM2</b>
<b>Agriculture vivrière</b>	4,26	0,01
<b>Agriculture industrielle</b>	-0,34	0,01
<b>Elevage et chasse</b>	-0,15	0,03
<b>Sylviculture et forêt</b>	-0,91	0,06
<b>Pêche et pisciculture</b>	-0,71	0,06
<b>Extraction minière</b>	-0,46	-0,01
<b>Travail de grains</b>	2,65	0,02
<b>Fabrication de produits alimentaires à base de céréales</b>	0,45	0,03
<b>Autres industries alimentaires</b>	3,14	0,002
<b>Commerce</b>	0,39	0,01
<b>Santé et action sociale</b>	0,05	0,01
<b>PIB réel aux prix de base</b>	0,33	0,000

Avec SIM1 : Simulation de la hausse des terres possédées par les femmes,

SIM2 : Simulation des transferts monétaires du gouvernement aux ménages ruraux féminins.

**Source : Auteurs, à partir des simulations**

#### 4.2.2. Impact sur la demande de travail et les salaires des femmes

L'augmentation des terres allouées aux femmes entraîne une hausse de la demande de travail des femmes, suivie de la hausse de leurs salaires, principalement dans le secteur de l'Agriculture vivrière et les secteurs qui lui sont dépendants. Cette augmentation des facteurs de production induit la hausse de la valeur ajoutée et de la production.

La seconde politique entraîne une faible amélioration de la demande de travail aussi bien des femmes que des hommes dans la quasi-totalité des secteurs. Toutefois, cette faible amélioration est due au faible impact de cette politique sur la production (cf. supra).

**Tableau 4 Impact des politiques pro-genres sur la demande de travail selon le sexe (en %)**

	LDC_SIM	LDF_SIM	LDH_SIM	LDC_SIM	LDF_SIM	LDH_SIM
Principaux secteurs	1	1	2	2	2	2
<b>Agriculture vivrière</b>	1,11	15,48	-1,19	0,04	0,03	0,04
<b>Agriculture industrielle</b>	-0,29	-1,08	-0,14	0,01	0,01	0,01
<b>Elevage et chasse</b>	-0,1	-0,9	0,05	0,03	0,02	0,03
<b>Sylviculture et forêt</b>	-0,86	-1,65	-0,71	0,06	0,06	0,06
<b>Pêche et pisciculture</b>	-0,66	-1,47	-0,52	0,06	0,05	0,06
<b>Extraction minière</b>	-0,45	-1,68	-0,22	-0,01	-0,02	-0,01
<b>Travail de grains</b>	2,67	1,4	2,91	0,03	0,02	0,03
<b>Fabrication de produits alimentaires à base de céréales</b>	0,47	-0,78	0,70	0,03	0,03	0,04
<b>Autres industries alimentaires</b>	3,16	1,88	3,4	0,003	-0,001	0,004
<b>Commerce</b>	0,18	-1,2	0,76	0,01	0,01	0,01
<b>Santé et action sociale</b>	0,11	-1,65	0,26	0,01	0,01	0,01

Avec LDF : Demande de travail composite, LDF : Demande de travail des femmes, LDH : Demande de travail des hommes SIM1 : Simulation de la hausse des terres possédées par les femmes, SIM2 : Simulation des transferts monétaires du gouvernement aux ménages ruraux féminins.

**Source : Auteurs, à partir des simulations**

En ce qui concerne les salaires, la première politique (Sim1) améliore le taux des salaires composite d'environ 0,35%, avec une amélioration plus accentuée des salaires des femmes (2,88% en moyenne) aussi bien dans les secteurs agricoles que non agricoles. De même, la seconde politique entraîne une amélioration, quoi que dans des faibles proportions, des salaires aussi bien des femmes (0,02% en moyenne) que des hommes (0,01% en moyenne).

### 4.2.3. Impact sur les revenus et la consommation des ménages selon le milieu de résidence

#### 4.2.3.1 Impact sur les revenus des ménages

De façon générale, la première politique a un impact quelque peu négatif sur les revenus des ménages féminins, et ruraux en particulier du fait des effets dominants de la baisse de leurs revenus en capital (plus de 40%) résultant de l'augmentation de l'offre des terres appartenant aux femmes et par conséquent de leur demande des terres. Notons également que les transferts reçus par les ménages ruraux féminins d'autres agents diminuent. En revanche, la seconde politique a un impact positif sur le revenu total des ménages ruraux féminins (environ 0,72%), ce qui contribue également à l'amélioration des revenus d'autres types des ménages quel que soit le milieu de résidence.

**Tableau 5 Impact des politiques pro-genres sur les revenus des ménages (en %)**

Ménages	Revenus du travail		Revenus du capital		Revenus des transferts		Revenu total	
	Sim1	Sim2	Sim1	Sim2	Sim1	Sim2	Sim1	Sim2
<b>Ménages masculins de Kinshasa</b>	-0,11	0,01	0,18	0,01	-0,002	0,00	0,07	0,01
<b>Ménages féminins de Kinshasa</b>	2,88	0,02	-3,34	0,04	-0,1	0,00	-1,01	0,03
<b>Ménages masculins d'autres centres urbains</b>	-0,11	0,01	0,18	0,01	-0,09	0,01	-0,02	0,01
<b>Ménages féminins d'autres centres urbains</b>	2,88	0,02	0,87	0,03	0,51	0,01	2,05	0,02
<b>Ménages masculins ruraux</b>	-0,11	0,01	-3,66	0,12	-0,42	0,02	-1,27	0,04
<b>Ménages ruraux féminins</b>	2,88	0,02	-45,00	0,19	-8,48	28,99	-11,86	0,72

Avec **SIM1** : Simulation de la hausse des terres possédées par les femmes,

**SIM2** : Simulation des transferts monétaires du gouvernement aux ménages ruraux féminins.

Source : Auteurs, à partir des simulations

#### 4.2.3.2 Impact sur la consommation des ménages

A l'exception des ménages ruraux féminins, la première politique favorise l'augmentation de la consommation de tous les autres ménages en produits vivriers et en farines, et en produits de première nécessité en ce qui concerne les ménages masculins de Kinshasa et les ménages d'autres centres urbains aussi bien masculin que féminins. En revanche, la seconde politique n'a pas d'impact assez significatif sur la consommation des ménages, à l'exception d'une amélioration notée du côté de la consommation des ménages ruraux, et surtout féminins. De manière globale, la consommation réelle augmente pour tous les ménages, en réaction à la politique d'augmentation des terres pour les femmes, sauf pour les ménages ruraux féminins. Ceux-ci deviennent par contre les grands bénéficiaires pour ce qui est de la politique des transferts gouvernementaux, qui induit pour eux la plus grande augmentation de la consommation réelle.



**Tableau 6. Impact des politiques pro-genres  
sur la consommation réelle des ménages (variation en %)**

<b>Ménages</b>	<b>Consommation réelle</b>	
	<b>Sim1</b>	<b>Sim2</b>
<b>Ménages masculins de Kinshasa</b>	1,97	-0,02
<b>Ménages féminins de Kinshasa</b>	0,87	0
<b>Ménages masculins d'autres centres urbains</b>	1,89	-0,02
<b>Ménages féminins d'autres centres urbains</b>	4	0
<b>Ménages masculins ruraux</b>	0,61	0,01
<b>Ménages ruraux féminins</b>	-10,18	0,69

Avec SIM1 et SIM2 définis comme au tableau 5 ci-dessus.

**Source : Auteurs, à partir des simulations**

La première politique entraîne une baisse des prix composites dans la quasi-totalité des secteurs ayant connu une hausse de la production, plus particulièrement dans celui de l'agriculture vivrière accompagnée par la baisse des prix de la valeur ajoutée et des consommations intermédiaires. La seconde politique est plus caractérisée par une très faible hausse des prix composites consécutivement à la très faible hausse de la demande totale.

#### 4.2.4. Impact sur les revenus du gouvernement

Les deux politiques pro-genres ont des effets différents sur le revenu total du gouvernement et ses composantes. Même si l'effet n'est pas assez significatif, la première politique diminue d'environ 0,42% le revenu total du gouvernement, étant donné que les taxes sur le capital constituent la part la plus importante des revenus du gouvernement (20%) et que les taxes sur le capital des ménages y ont une part assez significative. En revanche, la seconde contribue à une faible amélioration du revenu total du gouvernement (Tableau 6). Toutefois, nous pouvons noter, d'une part, que cette politique creuse le déficit public avec une baisse de l'épargne publique d'environ 0,3%. Cela serait dû au fait que le financement de cette politique implique un décaissement des fonds de la part du gouvernement. D'autre part, cette politique n'entraîne pas une hausse sensible des transferts du gouvernement aux agents économiques malgré une augmentation significative (d'environ 100%) des transferts du gouvernement aux ménages ruraux féminins.

**Tableau 3 : Impacts des politiques pro-genres sur les principales sources des revenus du gouvernement (en %)**

Source des revenus du gouvernement et dépenses du gouvernement	Impact des politiques pro-genres	
	Sim1	Sim2
Taxes indirectes sur les produits	-0,40	0,01
Taxes sur la production	-0,23	-0,01
Taxes sur les revenus des entreprises	0,36	0,01
Taxes sur les importations	-0,39	-0,01
Taxes sur les revenus des ménages	-1,16	0,07
Taxes sur les exportations	-0,25	-0,00
Transfert reçus	-0,98	0,02
<b>Revenu total du gouvernement</b>	<b>-0,42</b>	<b>0,01</b>
Epargne	-0,91	-0,29
Transferts du gouvernement	-1,69	0,1

SIM1 : Simulation de la hausse des terres possédées par les femmes, SIM2 : Simulation des transferts monétaires du gouvernement aux ménages ruraux féminins.

**Source : Auteurs, à partir des simulations**

Notons toutefois que ces deux politiques n'arrivent pas à améliorer de manière assez significative les revenus des agents économiques, particulièrement des ménages et du gouvernement. Elles ne réussissent pas non plus à stimuler leurs épargnes respectives, à augmenter l'épargne totale (et donc l'investissement) et à améliorer la demande des biens à des fins d'investissement.

#### 4.2.5. Impact sur le commerce extérieur

Comme on peut le noter dans le tableau ci-dessous, la première politique favorise la hausse des exportations dans le secteur Agriculture vivrière et d'autres secteurs qui lui sont très dépendants, notamment, le secteur travail des grains, le secteur fabrication des produits alimentaires à base de céréales et le secteur des autres industries alimentaires. Suite aux effets prix, les exportations agricoles (des produits vivriers) connaissent une amélioration remarquable. Cependant, la seconde politique ne contribue pas à la hausse des exportations. L'une des raisons est que le niveau de production est resté inchangé étant donné les impacts non significatifs de cette politique sur les productions sectorielles.

**Tableau 4 Impact des politiques pro-genres sur les exportations agricoles (en %)**

Secteurs	EXP_SIM1	EXP_SIM2
<b>Agriculture vivrière</b>	15,24	-0,12
<b>Agriculture industrielle et d'exportation</b>	-0,47	0,00
<b>Sylviculture Exploitation Forestière</b>	-0,79	0,02
<b>Extraction minière</b>	-0,46	-0,01
<b>Travail de grains</b>	6,34	-0,04
<b>Fabrication de produits alim. à base des</b>		
<b>céréales</b>	1,34	0,00
<b>Autres industries alimentaires</b>	5,21	-0,04

Avec SIM1 : Simulation de la hausse des terres possédées par les femmes, SIM2 : Simulation des transferts monétaires du gouvernement aux ménages ruraux féminins.

Source : Auteurs, à partir des simulations

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, la première politique engendre la baisse des importations, surtout dans le secteur agriculture vivrière et les secteurs qui lui sont dépendants, à la suite de la hausse de la production. Par contre, faute d'une amélioration suffisante de la production, la seconde politique ne contribue pas à la réduction des importations.

**Tableau 5 Impact des politiques pro-genres sur les importations agricoles (en %)**

Secteurs	IMP_SIM1	IMP_SIM2
<b>Agriculture vivrière</b>	-5,20	0,11
<b>Agriculture industrielle et d'exportation</b>	0,03	0,03
<b>Sylviculture Exploitation Forestière</b>	-0,67	0,07
<b>Extraction minière</b>	-0,18	-0,02
<b>Travail de grains</b>	-0,35	0,05
<b>Fabrication de produits alim. à base des</b>		
<b>céréales</b>	-0,55	0,05
<b>Autres industries alimentaires</b>	-0,65	0,05

Avec SIM1 : Simulation de la hausse des terres possédées par les femmes, SIM2 : Simulation des transferts monétaires du gouvernement aux ménages ruraux féminins.

Source : Auteurs, à partir des simulations

En termes de diversification économique, les résultats révèlent une légère augmentation (d'environ 2% par rapport à la situation sans choc) de la part de la production agricole dans la production totale à la suite de la politique d'augmentation des terres allouées aux femmes. Cette part reste néanmoins constante à l'issue de la simulation de la politique de transferts gouvernementaux en faveur des femmes en milieu rural. Les deux politiques n'ont aucun effet sur la diversification des exportations.

**Tableau 10 Impact des politiques pro-genres sur la contribution du secteur agricole à la VA totale et aux exportations totales (Variation en % par rapport à la situation de référence)**

<b>Indicateurs de diversification</b>	<b>Sim1</b>	<b>Sim2</b>
<b>Part de la VA agricole dans la VA Totale</b>	1,83	0
<b>Part des exportations agricoles dans les exportations totales</b>	0	0

Avec SIM1 : Simulation de la hausse des terres possédées par les femmes, SIM2 : Simulation des transferts monétaires du gouvernement aux ménages ruraux féminins.

**Source : Auteurs, à partir des simulations**

## V. Conclusion et implications politiques

L'objectif de cette étude était de montrer comment des politiques publiques pro-genres dans les secteurs agricoles peuvent contribuer à la réduction des inégalités de genre sur le marché du travail et à la diversification de l'économie congolaise.

Les résultats révèlent qu'une politique d'augmentation des terres allouées aux femmes d'environ 40% entraînerait une hausse de la demande de travail des femmes dans le secteur de l'Agriculture vivrière et les secteurs qui lui sont dépendants, suivie de la hausse de leurs salaires. D'un point de vue macroéconomique, cette politique a un impact positif sur le PIB (0.33%). Quant à une politique qui consiste à doubler les transferts monétaires du gouvernement aux ménages ruraux féminins, elle entraîne une faible amélioration de la demande de travail aussi bien des femmes que des hommes dans la quasi-totalité des secteurs. Toutefois, les effets de cette politique sont plus concentrés sur les femmes rurales qui voient leur consommation réelle augmenter. Les deux options de politiques contribueraient à l'amélioration de l'emploi des femmes et sont donc recommandables comme politiques de réduction des inégalités de genre sur le marché du travail congolais. Cependant, seule la politique d'augmentation des terres allouées aux femmes pourrait contribuer à la fois à la réduction des inégalités de genre et à la diversification économique, à travers l'augmentation de la production et des exportations dans les secteurs agricoles, plus particulièrement dans le secteur de l'agriculture vivrière.

Au vu de la révision du PNSD prévue en 2021, nous proposons la feuille de route suivante pour la mise en œuvre des recommandations découlant de cette étude. Dans le pilier 1 du PNSD relatif à la diversification et transformation de l'économie, la politique d'augmentation des terres allouées aux femmes pourrait être ajoutée aux objectifs liés au renforcement de la contribution de l'agriculture à la croissance économique et la création d'emploi. Dans le pilier 3 du PNSD relatif au développement social et valorisation des ressources humaines, la politique d'augmentation des terres allouées aux femmes ainsi que d'augmentation des transferts du gouvernement aux ménages ruraux féminins pourraient être ajoutées aux objectifs liés à la promotion de l'emploi des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables. Ces deux politiques sont faisables en RDC étant donné que, pour la première politique, il existe beaucoup de terres arables non-exploitées qui sont disponibles et, pour la seconde politique, il existe des lois permettant la discrimination positive pour la

promotion de l'emploi des groupes vulnérables, surtout que les femmes sont légalement considérées comme groupe vulnérable en RDC.

## Bibliographie

- AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP, 2015. *Empowering African Women: An Agenda for Action*. Abidjan, May 2015. 40p.
- ANDERSON, Siwan and ESWARAN, Mukesh, 2005. *What Determines Female Autonomy? Evidence from Bangladesh*. Department of Economics. University of British Columbia. 37p.
- BANDARA, Amarakoon, 2015. Economic Cost of Gender Gaps in Effective Labor: Africa's Missing Growth Reserve. *Feminist Economics* 21(2).
- BANQUE CENTRALE DU CONGO (BCC), 2017. *Rapport annuel 2016*. Kinshasa. Novembre 2017. 372p.
- BANQUE CENTRALE DU CONGO (BCC), 2018. *Rapport annuel 2017*. Kinshasa. Décembre 2018. 289p.
- BANQUE MONDIALE, 2001. *Engendering Development: Through Gender Equality in Rights, Resources and Voice*. Policy Research Report. Washington, D.C.: World Bank.
- BANQUE MONDIALE, 2015. *Africa's Pulse*, Volume 11. Avril 2015. 45p.
- BANQUE MONDIALE, 2016. *Commodity Markets Outlook : Weak Growth in Emerging Economies and Commodity Markets*. Janvier 2016. 74p.
- BANQUE MONDIALE, 2017. *République Démocratique du Congo, Utiliser la Rente des Industries Extractives pour Promouvoir la Croissance et le Développement : Intégration des Scénarios de la Revue de la Gestion des Dépenses Publiques et de la Responsabilisation Financière dans un Modèle d'Équilibre Général Calculable*. Washington, DC: World Bank. Rapport No. 115288-ZR.
- BANQUE MONDIALE, 2018. *Poverty and Shared Prosperity 2018: Piecing Together the Poverty Puzzle*. Washington, DC: World Bank.
- BARRIENTOS, Armando, 2008. *Social transfers and growth: a review*. Working Paper No. 112 Chronic Poverty Research Centre.
- BRADSHAW, Sarah, CASTELLINO, Joshua and DIOP, Bineta, 2013. *Women's role in economic development: Overcoming the constraints*. Sustainable Development Solutions Network. Submitted to the High Level Panel on the Post-2015 Development Agenda.
- COCKBURN, John, FOFANA, Ismael, DECALUWE, Bernard, MABUGU Ramos and CHITIGA Margaret 2007. *A Gender-Focused Macro-Micro Analysis of the Poverty Impacts of Trade Liberalization in South Africa*. chapter 11 in Lambert, P J, Bishop, J A and Yoram, A (eds), *Equity*, Elsevier: Oxford, p.269-305
- COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS-UNIES POUR L'AFRIQUE (CEA), 2018. *African Gender and Development Index Regional Synthesis Report: Measuring Gender Equality and Women's Empowerment in Africa*. Addis-Abeba. Novembre 2017. 142p.
- COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS-UNIES POUR L'AFRIQUE (CEA), 2018. *République Démocratique du Congo : Profil de pays 2017*. Addis-Abeba. Mars 2018. 66p.
- CONFERENCE DES NATIONS-UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT (CNUCED), 2017. *Commodities and Development Report 2017 : Commodity Markets, Economic Growth and Development*. 98p.
- CURY, Samir, 2016. Cash Transfer Policies, Taxation and the Fall in Inequality in Brazil An Integrated Microsimulation-CGE Analysis. *International Journal of Microsimulation* (2016) 9(1) 55-85
- DABIRE, Jean Marrie Vianney. 2018. *Perspectives Economiques en Afrique 2018 : République Démocratique du Congo*, Groupe de la Banque Africaine de Développement,
- DECALUWE, Bernard, LEMELIN, André, ROBICHAUD, Véronique et MAISONNAVE, Hélène, 2013. *PEP-1-1, the PEP standard single-country, static CGE model*. Partnership for Economic Policy. July 2013. 127p.
- DEININGER, Klaus, ALI, Daniel Ayalew, HOLDEN, Stein, ZEVENBERGEN, Jaap, 2008. Rural land certification in Ethiopia: Process, initial impact, and implications for Other African Countries. *World Development*, Volume 36, Issue 10, October 2008, Pages 1786-1812. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2007.09.012>
- DILLON, Brian and VOENA, Alessandra, 2017. *Inheritance Customs and Agricultural Investment*. Available at SSRN. <https://ssrn.com/abstract=2913102>.
- DORWARD, Andrew, MORRISON, Jamie, WOBST, Peter, LOFGREN, Hans and TCHALE, Hardwick, 2014. *Modelling Pro-poor Agricultural Growth Strategies in Malawi: Lessons for Policy and Analysis*. African Development and Poverty Reduction: the Macro-Micro Linkage, Forum paper 2004. 38p.
- DOSS, Cheryl R., 2006. The effects of intrahousehold property ownership on expenditure patterns in Ghana. *Journal of African Economies*, Vol. 15, No. 1, pp. 149-180, March 2006

- FERRANT, Gaëlle, 2011. *How Gender Inequalities Hinder Development: Cross-Country Evidence*. halshs-00609828
- FERRANT, Gaëlle et KOLEV, Alexandra, 2016, *Does gender discrimination in social institutions matter for long-term growth? : Cross-country evidence*. Documents de travail du Centre de développement de l'OCDE, n° 330, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5jm2hz8dgl6-en>.
- Fofana, Ismaël 2015. Gender Analysis of the Policy Responses to High Oil Prices: A Case Study of South Africa. *Feminist Economics*, 21:3, 216-240, DOI: 10.1080/13545701.2015.1023330
- FONTANA, Marzia, 2001. *Modelling the effects of trade on women : a closer look at Bangladesh*. IDS Working Paper 139. 43p.
- FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI), 2015a. *Fiscal Monitor: The Commodities Roller Coaster A Fiscal Framework for Uncertain Times*. Octobre 2015. 95p. FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI), 2015b. *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, Faire face à un environnement qui se dégrade*. Octobre 2015. 123p.
- HAGEN-ZANKER, Jessica, PELLERANO, Luca, BASTAGLI, Francesca, HARMAN, Luke, BARCA, Valentina, STURGE, Georgina, SCHMIDT, Tanja and LAING, Calvin, 2017. *The impact of cash transfers on women and girls. A summary of the evidence*. Overseas Development Institute Briefing. March 2017.
- INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES (INS), 2014. *Enquête 1-2-3 : Résultats de l'Enquête sur l'emploi, le secteur informel et sur la consommation des ménages/2012*. Kinshasa. Septembre 2014. 164p..
- JOHNSON, Nancy L, KOVARIK, Chiara, MEINZEN-DICK, Ruth, NJUKI, Jemimah and QUISUMBING, Agnes, 2016. Gender, Assets, and Agricultural Development: Lessons from Eight Projects. *World Development*, Volume 83, pp.295-311, July 2016
- KYOPHILAVONG, Phouphet, 2011. *Impact of Cash Transfer on Poverty and Income Distribution*, in Oum, S., T. L. Giang, V. Sann and P. Kyophilavong (eds.), *Impacts of Conditional Cash Transfers on Growth, Income Distribution and Poverty in Selected ASEAN countries*. ERIA Research Project Report 2010-13, Jakarta: ERIA. pp.55-76.
- KLASEN, Stephan, 2002. Low Schooling for Girls, Slower Growth for All? Cross-Country Evidence on the Effect of Gender Inequality in Education on Economic Development. *The world bank economic review*, vol. 16, no. 3 345–373
- KLASEN, Stephan and LAMANNA, Francesca, 2009. The impact of gender inequality in education and employment on economic growth: new evidence for a panel of countries. *Feminist Economics* 15(3): 91-132.
- KLASEN, Stephan, 2017. *Gender, Institutions, and Economic Development*. Institute for the Study of International Development. GWP-2017-04-Concept Paper.
- KLASEN, Stephan, 2019. *From 'MeToo' to Boko Haram: A survey of levels and trends of gender inequality in the world*, Discussion Papers, No. 263, Georg-August Universität Göttingen, Courant Research Centre - Poverty, Equity and Growth (CRC-PEG), Göttingen.
- Levy, Stephanie and ROBINSON, Sherman, 2014. *Can Cash Transfers Promote the Local Economy? A Case Study for Cambodia*. IFPRI Discussion Paper 01334 March 2014.
- MCKINSEY GLOBAL INSTITUTE (MGI), 2015. *The Power Of Parity: How Advancing Women's Equality Can Add \$12 Trillion To Global Growth*. September 2015. 168p.
- MEINZEN-DICK, Ruth, QUISUMBING, Agnes, DOSS, Cheryl and THEIS, Sophie, 2019. Women's land rights as a pathway to poverty reduction: Framework and review of available evidence. *Agricultural systems* 172 (2019), 72-82.
- MINISTERE DU PLAN, 2011. *Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté-Deuxième génération : DSCR2 - 2011-2015*. Octobre 2011. Vol.1. 127p.
- MINISTERE DU PLAN, 2018. *PNSD 2019–2023 : Document de travail à l'usage exclusif de membres du Gouvernement et de ses partenaires nationaux et internationaux*. Kinshasa : Direction des Etudes Macro-économiques. 189p.
- MINISTERE DU GENRE, ENFANT ET FAMILLE, 2015. *Plan d'action de la mise en œuvre de la résolution 1325 du conseil de sécurité de nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité IIème génération 2019-2022*, 37p.
- MISHRA, Khushbu and SAM, Abdoul G. Does Women's Land Ownership Promote Their Empowerment? Empirical Evidence from Nepal. *World Development*, Vol. 78, pp. 360–371, 2016
- NOVELLA, Rafael, RIPANI, Laura, CRUCES, Guillermo and ALZÚA, María Laura, 2012. *Conditional cash transfers, female bargaining power and parental labour supply*. IDB Working Paper Series, No. IDB-WP-368, Inter-American Development Bank (IDB), Washington, DC
- ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (OCDE), 2007. *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2007*. Éditions OCDE, Paris, [https://doi.org/10.1787/empl\\_outlook-2007-fr](https://doi.org/10.1787/empl_outlook-2007-fr).
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO), 2010. *Genre et droit à la terre : Comprendre les complexités, adapter les politiques*. Perspectives Economiques et Sociales. Synthèses 8.

- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO), 1998. *Statistiques et Genre, Recensements Agricoles - Orientations pour une Révision des Concepts et de la Méthodologie*. Rome : Division de la femme et de la population et Division de la statistique.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), 2015. *Note technique sur la République Démocratique du Congo : Priorités de développement 2017-2021*. Kinshasa. 8p.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), 2016. *Rapport sur le développement humain en Afrique 2016 : Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique*. PNUD, New York, USA.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), 2017. *Inégalités de revenus en Afrique subsaharienne : Tendances divergentes, déterminants et conséquences*. Aperçu général. 64p.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), 2018. *Gender equality as an accelerator for achieving the sustainable development goals*. PNUD, New York, USA.
- PROSTERMAN, Roy L., MITCHELL, Robert, HANSTAD, Timothy (Eds.), 2009. *One Billion Rising: Law, Land and the Alleviation of Global Poverty*. Leiden University Press, Leiden, The Netherlands.
- QUISUMBING, Agnes R., KUMAR, Neha, 2014. *Land Rights Knowledge and Conservation in Rural Ethiopia: Mind the Gender Gap*. IFPRI Discussion Paper. International Food Policy Research Institute, Washington, D.C. 36p.
- Quisumbing, Agnes R., Maluccio, John A., 2003. Resources at marriage and intrahousehold allocation: evidence from Bangladesh, Ethiopia, Indonesia, and South Africa. *Oxf. Bull. Econ. Stat.* 65 (3), 283–327.
- ROSETTI, Nabbumba and KAKANDE, Margaret, 2010. *Modelling the contributions of reduced gender inequality to GDP growth prospects and poverty reduction*. CPRC (Chronic Poverty Research Center) International Conference 2010.
- SEGUINO, Stephanie, 2017. *Engendering Macroeconomic Theory and Policy*. World Bank. November 2017.
- SEGUINO, Stephanie and GROWN, Caren. 2006. Gender Equity And Globalization: Macroeconomic Policy For Developing Countries. *Journal of International Development* 18: 1-24.
- SEGUINO, Stephanie, 2016. Global trends in gender Equality. *Journal of African Development* 18: 1-30.
- SEGUINO, Stephanie and WERE, Maureen. 2014. Gender, Development and Economic Growth in Sub-Saharan Africa. *Journal of African Economies*.
- STANDING, Guy, 2007. *How Cash Transfers Boost Work and Economic Security*. DESA Working Paper No. 58 ST/ESA/2007/DWP/58 October 2007
- SWEETMAN, Caroline and EZPELETA, Maria, 2017. Introduction: Natural Resource Justice. *Gender & Development*, 25:3, 353-366, DOI: 10.1080/13552074.2017.1395138.
- TEIGNIER, Marc and CUBERES David, 2014. *Aggregate Costs of Gender Gaps in the Labour Market: A Quantitative Estimate*. (Universitat de Barcelona) UB Economics Working Papers 2014/308. 29p.
- TIBERTI, Luca, CICOWIEZ, Martin and COCKBURN, John, 2017. *A top-down behaviour (TBD) microsimulation toolkit for distributive analysis: A manual*. Partnership for Economic Policy toolbox Analytical tools. August 2017.
- UNITED NATIONS. 2015. *Transforming our world : The 2030 Agenda for sustainable development*. New York. August 2015.
- UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME (UNEP), UNITED NATIONS ENTITY FOR GENDER EQUALITY AND THE EMPOWERMENT OF WOMEN (UN WOMEN), UNITED NATIONS PEACEBUILDING SUPPORT OFFICE (PBSO) and UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP), 2013. *Women and Natural Resources : Unlocking the Peacebuilding Potential*. New York. November 2013. ISBN: 978-92-807-3361-7
- UNION AFRICAINE (UA), 2012. *Liste minimale d'indicateurs du marché du travail et de la formation professionnelle*. Addis Abeba. Avril 2012. 54p.
- WERE Maureen and KIRINGAI, Jane, 2003. *Gender Mainstreaming in Macroeconomic Policies and Poverty Reduction Strategy in Kenya*. Kenya Institute for Public Policy Research and Analysis. 77p.
- ZABSONRÉ, Agnès, AGBO, Maxime and SOME, Juste, 2017. *Gold exploitation and socioeconomic outcomes: the Case of Burkina Faso*, Final Report, PEP. Available at: <https://ssrn.com/abstract=2955942>